



Pièce S 32 et annexe

**Création du département d'enseignement et de recherche
« Management de l'Innovation technologique et Entrepreneuriat » (« MIE »)**

I – Point de situation

Une information sur la création de ce nouveau département a été présentée lors du dernier Conseil d'Administration en date du 26 Mars 2015, sur la base de la fiche jointe en annexe.

Suite au Conseil d'Administration du 26 mars 2015 :

- Un groupe de travail comportant des enseignants chercheurs, des présidents de département, un représentant des élèves ainsi que deux experts extérieurs – tous deux anciens présidents d'Université - s'est réuni pour en préciser le contour de ce département en termes d'enseignement et de recherche et son articulation avec le Pôle Entrepreneuriat et Innovation. Une lettre de mission, en cours de rédaction par les membres du groupe de travail, précisera les objectifs à atteindre.
- Les présidents de département ont approuvé le projet de création de département lors de la réunion des présidents en date du 21 mai 2015.
- Coté recherche, ce département s'appuiera sur les membres de l'Unité Mixte de Recherche I³ nouvellement créée. Afin d'assurer une articulation entre ce département et I³, le directeur de l'Unité Mixte de Recherche I³, ou son représentant, sera membre de droit de la commission de recrutement de ce département.
- La création de ce département a fait l'objet d'une présentation devant le Conseil d'enseignement et de recherche qui s'est tenu le 3 décembre 2014, devant la Commission Aval qui s'est tenue le 1^e avril 2015. Cette proposition a reçu un accueil très favorable du Conseil d'Enseignement et de Recherche et de la Commission Aval.
- La création de ce département a fait l'objet d'une présentation en Comité Technique qui s'est tenu le 4 juin 2015.

II – Délibération

Il est proposé de créer un nouveau département d'enseignement recherche sur les thèmes du management de l'innovation et de l'entrepreneuriat en date du 1^{er} août 2015.

Le conseil d'administration agréé la création d'un département d'enseignement recherche sur les thématiques du management de l'innovation et de l'entrepreneuriat à compter du 1^{er} août 2015.

Annexe : fiche présentée au CA du 26 Mars 2015

Le développement de l'entrepreneuriat et la préparation des élèves à prendre un rôle moteur dans le pilotage de l'innovation constituent un des axes stratégiques de l'École. À côté des actions déjà engagées autour de l'entrepreneuriat technologique, présentées au CA de mars 2014 (création du Pôle Entrepreneuriat et Innovation, actions d'animation et de soutien des activités entrepreneuriales, nouveau bâtiment destiné aux activités de création d'entreprise,...), ce développement doit s'articuler avec les activités d'enseignement et de recherche. L'École souhaite proposer la création d'un département d'enseignement et de recherche permettant d'assurer le pilotage scientifique de ce développement en cohérence avec les caractéristiques de l'École.

L'enseignement et la recherche en management à l'École polytechnique sont anciens. Créés en 1972 et adossés au CRG (Centre de Recherche en Gestion), ils se sont développés avec la réforme X2000 et constituent actuellement une composante du département Humanités et Sciences Sociales. Le management de l'innovation constitue une compétence professionnelle clé pour les cadres à compétence scientifique et technique de l'État, pour les métiers de la recherche comme pour les fonctions d'ingénieur dans l'entreprise, dont l'acquisition ne peut reposer uniquement sur les spécialisations de 4^e année.

La création d'un nouveau département poursuivrait les objectifs suivants, au plan de l'enseignement :

- Augmenter la visibilité de cette discipline au sein de l'École polytechnique et auprès de ses partenaires académiques et industriels.
- Assurer que tout élève sortant de l'X ait reçu un corpus de connaissance minimal sur le management de l'entreprise.
- Élargir l'offre de cours, en termes de thématiques abordées. Au-delà du noyau minimal, développer des offres plus spécialisées adaptées aux perspectives de carrière des élèves.
- Améliorer la coordination des différents enseignements offerts dans le domaine selon une progression pédagogique cohérente.
- Assurer la coordination entre ces enseignements et les autres départements de l'École.
- Mieux intégrer sur le plan scientifique et pédagogique les développements actuels et futurs en matière de formation à l'entrepreneuriat et de formation continue en préparation.

Sur le plan de la recherche, les objectifs de ce département seraient les suivants :

- Contribuer au développement du projet scientifique du CRG (Centre de Recherche en Gestion) au sein de la nouvelle UMR I³ (Institut Interdisciplinaire de l'Innovation), en renforçant son ancrage à l'X.
- Articuler le recrutement d'enseignants chercheurs résidents avec le renouvellement des thématiques de recherche.
- Poursuivre et développer une production académique de qualité, reconnue à l'international, avec des approches qui tirent parti de sa situation dans une institution scientifique et technique.

L'École polytechnique comprend actuellement dix Départements d'Enseignement et de Recherche. La création de ce nouveau département a déjà fait l'objet d'une analyse et d'un avis favorable de la part du Conseil d'Enseignement et de Recherche du 5 novembre 2014 et de la Commission Aval du 3 décembre 2014. La proposition de création d'un nouveau Département sera proposé au Conseil d'Administration du 25 juin 2015.